

RELEVÉ DE DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018

Présents : Pierre-Louis FILLET, Camille MICHEL, Marie-Odile BAUDRIER, Françoise CHATELAN, Pierre HUSTACHE, Jean-Louis GONTIER

Excusés : Monique FEUGIER (a donné pouvoir à Pierre-Louis FILLET), Gilles CHAZOT, Emmanuel DROGUE

Traversée du village

1 - Aménagement de la traversée du village : point sur les travaux de reprise de la chaussée

Pierre-Louis FILLET fait un compte rendu de la réunion de travail qui s'est déroulée le 3 mai avec des représentants de l'entreprise Cheval (Alain Chausse) et du service des routes du Département (Jean-Louis Abert et Stéphane Roux) pour définir les modalités de reprise de la chaussée dans la traversée du village et de pose du revêtement du parking nord de la grange Marcon. Les points à traiter avant les travaux sont :

- reprise de la chaussée prévue la semaine 24 (dates à confirmer) avec fermeture totale de la route
- les caniveaux cassés seront également remplacés
- le chantier sera suivi par le bureau d'études et le élu
- 3 tampons seront changés ainsi que le caniveau à l'angle nord de la maison Glénat
- signaler à Orange que les plaques de rue situées à l'angle de la place de la fontaine et du chemin du Pas du Fouillet sont à changer
- conserver le fraisat
- finir le parking de la Grange Marcon. Pour cela, il est nécessaire de créer un mur de soutènement aux jeux de boule car le terrain a été décaissé ou de poser un trottoir. Il est décidé de créer un muret.
- Viabilité du terrain constructible sera faite lors de la vente.
- Marquage routier sera réalisé début juillet car il faut attendre trois semaines après la pose de la couche de roulement.
- le revêtement des trottoirs en béton désactivé se fissure à plusieurs endroits. Il n'a pas été renforcé suffisamment : problème de conception par le bureau d'études. Les travaux ne sont pas encore réceptionnés. Question sur le délai.

- Le ralentisseur devant la mairie sera décalé pour éviter que le tampon ne soit placé dans la rampe du ralentisseur.
- Jean-Michel Veyret s'oppose à l'implantation des quilles.
- Demande pour implanter un panneau "enfants" aux entrées des villages
- Proposition par Nicolas Barthe pour créer un passage piéton en 3D : effets visuels.
- Déplacement du panneau d'agglomération après les travaux.
- A l'entrée sud du village, demande pour mettre en valeur les lauzes : pose de gravier ou goudron + zébra pour diminuer la largeur de la route. Demande de devis à faire

2- Prestation CCRV : propositions du groupe de travail

Après avoir fait le point avec Jean-Noël Drogue, il sera demandé aux services de la CCRV de faucher et nettoyer le pré Marcon, une fois que l'entreprise Blanc aura fini les travaux ainsi que la pose des potelets et jardinières après les travaux de réfection de la chaussée. Pierre-Louis Fillet organise un rendez vous avec Bruno Rousset, responsable des services techniques de la CCRV.

Discussion sur la date des poses des jardinières et des plantations par rapport à la livraison des fleurs et des travaux de la traversée.

Budget

3 - Investissements à venir : demande de financement auprès du Département

Le projet d'atelier technique sera repris. En effet, même si les conditions de travail actuelles ne sont pas bonnes, il est décidé de travailler sur la mutualisation avec St Martin en Vercors et donc de revoir le projet. Les financements du Département obtenus seront donc réorientés.

Trois demandes de financement auprès du Département seront donc transmises :

- pour la réfection du mur de soutènement de la bascule : montant des travaux : 5340 € HT
- pour les aménagements des abords des bâtiments de la crèche et de l'école : montant des travaux : 16 332,24 € HT
- pour les aménagements des abords de la salle des fêtes : montant des travaux : 3 357 € HT

4 - Vente de coupe de bois

La vente aura lieu le 22 mai. Il est décidé de fixer le prix de retrait à l'estimation faite par l'ONF soit 26 000 euros.

5 - Adhésion au service conseil énergie SDED :

Dans le cadre de la maîtrise de la dépense énergétique des bâtiments communaux, le SDED propose une aide financière aux communes pour les travaux énergétiques jusqu'à 50 000 euros HT. Pour cela les communes doivent adhérer au service de Conseil en Energie pour une durée de trois ans. L'adhésion s'élève à 50,20 euros par an. Ce service comporte également une aide aux études des besoins en isolation des bâtiments. Une réunion sera programmée.

Eau -Assainissement

6 - Connexion source Adouin avec le réseau d'eau de Pied Chatelet

Afin de permettre le maillage entre la source de l'Adouin et le réseau d'eau potable du hameau de la Martelière, le cabinet Merlin propose deux solutions.

- Solution n°1 : Réalisation d'un regard 1000x1000 carré dans les champs. Possibilité de réalisation du regard en même temps que la pose de la vanne sur le réseau existant PVC Ø125. En revanche il faudrait obtenir l'autorisation du propriétaire pour la mise en place d'un regard dans son champ.

- Solution n°2 : Réalisation du maillage entre le PEØ40 et le PEØ75 avec mise en place d'une vanne en Ø40 entre les 2. La solution n°2 ne sera moins onéreuse que la première et évitera un regard dans une parcelle privée.

Il est décidé de retenir la solution n°1 avec un regard sans maillage. Une vanne sera posée sur l'adduction de la source de la Martelière pour permettre aux agriculteurs d'utiliser l'eau de cette source.

7 - Alimentation de la fontaine du village

La fontaine sera alimentée par la même source qui alimente le bassin. Le branchement sur le réseau d'eau potable sera laissé en attente dans le regard.

8 - Commission eau : le 25 juin

Les points suivants seront à traiter : mise à jour du règlement d'assainissement, mise en oeuvre du plan d'action pour réduire les pertes sur le réseau d'eau, changement des pompes à la station de pompage ...

Voirie

9- Travaux pistes Herbouilly :

La station d'Herbouilly prévoit d'améliorer des pistes de ski de fond. Les élus autorisent les travaux.

10 - Demande d'autorisation du domaine public pour installer une buvette lors du festival Caméra en Campagne :

Le bureau de Caméra en Campagne demande à installer la buvette sur le côté nord du chœur de l'église pour développer la visibilité de la manifestation. Les élus discutent sur les questions de sécurité des piétons liée à la proximité de la route départementale. Après avoir voté, le conseil décide par cinq voix de ne pas autoriser l'installation de la buvette au nord de l'église. Il est proposé d'utiliser le futur jardin de village et de finaliser le parking de la salle des fêtes.

11 - Commission voirie : le 5 juin à 9h

La commission voirie est fixée au 5 juin. Elle devra examiner les points suivants : les travaux de voirie 2018, le déplacement du chemin d'accès du centre de la Matrassière suite à la proposition de la famille Berthuin, le renouvellement du contrat de déneigement.

Bâtiments communaux

12 - Mosaïque fronton mairie :

Juliette Barat, nouvelle habitante de St Julien, propose d'animer un atelier refaire la mosaïque du fronton de la mairie. Les élus soutiennent le projet

13 - Groupe de travail salle des fêtes :

Lors du dernier conseil, il a été décidé d'utiliser des tables de la salle du Fouillet pour compléter l'équipement de la salle des fêtes. Le club des Jonquilles utilisateur de la salle du Fouillet tous les mercredis après midi rappelle qu'ils utilisent l'ensemble des tables de la salle de réunion. Il est donc décidé d'acheter de nouvelles tables pour la salle des fêtes et un chariot. Les tables abimées ont pu être en partie réparer par Pierre-Laurent Lattard.

14 - Groupe de travail WC public :

Un distributeur de papier sera posé. Il faut acheter un système de jet pour nettoyer.

15 - Choix entreprises pour le jardin de village : récapitulatif des entreprises retenues pour les travaux du jardin de village

SYLVA CHARPENTE	toiture lavoir
Blanc	Terrassement

Blanc	Création rampe
Blanc	démolition lavoir puis terrassement
ONF	meublier
Divers	meublier jeux
Serrurerie du Royans	métallerie

Questions diverses

16 - Vente du camion

Le camion est prêt à être vendu (le contrôle technique est obtenu). Le prix minimum est fixé à 1 500 euros. Les offres devront être déposées sous enveloppes cachetées avant le 29 juin 2018 à 12h00. L'attribution se fera au plus offrant le 2 juillet.

17 - Projet de sentier d'art et association " Causes aux balcons"

Une association est en cours de création pour promouvoir un sentier d'art (intégration des œuvres d'art dans le paysage) reliant plusieurs communes (St Julien, St Martin, Rencurel, ...). Des demandes de subvention vont être déposées auprès de divers financeurs (Leader, CCRV). Ce projet d'envergure est lié à la mise en valeur des routes vertigineuses, pilotée par le Parc du Vercors. Environ 15 membres pour cette nouvelle association dont d'autres associations comme la Halle de Pont en Royans, les associations d'entretien des chemins. Un poste salarié sera créé pour assurer l'animation, le suivi des dossier et les résidences d'artistes. Le projet n'est pas uniquement porté par Jérôme Aussibal.

18 - Nomination deux référents élus pour la Fête du Bleu : Emmanuel Drogue et Marie-Odile Baudrier sont désignés.

19 - Réseau Cigale : reporté

20 - Cours de Qi Gong

Jeannine Israël et Isabelle Planet, habitantes des Domarières, souhaite mettre en place des cours de Qi Gong et demande la mise à disposition d'une salle par la commune. Les élus proposent la salle du Fouillet.

- Divers

- Grange Marcon : Des ateliers seront prévus en juillet. En attente sur le compte rendu de la réunion du 4 mai.
- Pierre Hustache soulève le problème des déchets déposés devant les containers de l'aire de tennis. Quelle solution ? vidéo surveillance ?
- Il demande que les caniveaux le long de la RD entre le Château et les Janis soit mieux entretenus.
- Il demande qu'une étude pour un assainissement collectif pour les hameaux du Château et Janis soit lancé.
- Accident au carrefour de la Croix à cause des gravillons.

Fin du conseil à 23h30